

Curtil

2



Sous

0



Buffières

0



71520

9



<http://curtilsousbuff.canalblog.com>

MOT DU MAIRE

2008 a vu, comme il se devait, le renouvellement de l'équipe municipale, les électeurs ont choisi une instance délibérative conjuguant à la fois parité et ouverture européenne, notamment par l'élection d'une conseillère d'origine Néerlandaise.

Soucieux de l'intérêt communal, les membres du conseil assurent, dans la mesure de leur disponibilité, une représentation de la commune dans chaque instance syndicale ou intercommunale à laquelle Curtil appartient. Pour une meilleure participation à l'environnement intercommunautaire notre commune est présente dans les commissions de la communauté de communes du clunisois par l'intermédiaire du maire et du 1^{er} adjoint (*pages 5 & 6*).

Afin de mieux « habiter leur fonction », les conseillers municipaux, par un beau dimanche de mai, ont visité la commune par le moyen de transport le plus approprié permettant de se rendre dans les points les plus reculés du territoire communal : le tracteur et sa remorque (*photo en couverture*). Guidé par Michel Mazille, ancien maire et surtout prodigue expert du moindre recoin anecdotique et géographique de la commune, le conseil municipal a pu concrètement prendre connaissance du terroir qu'il devra gérer durant ce mandat.

Outre le changement prévu au sein du conseil municipal, notre mairie a connu fin juin, un mouvement de son (*unique*) personnel communal. Valérie Berger, prenant plus d'heures de secrétariat à Buffières et Bergesserin, a abandonné la part de son temps de travail de Curtil au profit de madame Véronique Kanelakis, habitante de Sainte Cécile, qui travaille aussi, à temps partiel, en mairie de Solutré-Pouilly.

A titre personnel je remercie la population de Curtil qui m'a renouvelé sa confiance pour cette mandature ainsi que le conseil qui me soutient dans la fonction de maire. Je tiens particulièrement à exprimer ma vive reconnaissance à nos adjoints qui, comme chacun peut le remarquer, ne manquent pas de s'investir personnellement et concrètement pour l'intérêt général de la commune.

2008 a été une année de gros efforts d'investissements, notamment avec d'importants financements par le budget communal (*page 6*) :

- Enfouissement des lignes électriques et téléphonique terminé au hameau du « Village », cette opération devrait se poursuivre au hameau des « Jandots » afin que la traversée du bourg par la D 17 soit uniforme. Comme chacun a pu le constater « l'apothéose » de ce chantier fut l'illumination de l'église romane (*tous les soirs l'été et fêtes de fin d'année, uniquement fins de semaine l'hiver*).
- Réfection et goudronnage de la voirie : en Cogniaux, aux Murots, au Moulin, chemin du cimetière et accès mairie.
- Extension du réseau d'assainissement au hameau « des Murots » afin de raccorder 2 nouvelles constructions.

Le visiteur sensible aux détails communaux remarquera que nos menhirs ont reconquis leur fierté ; l'un s'est redressé, l'autre a vu sa croix métallique renaître des blessures du temps.

Les premiers mois 2009 verront la concrétisation du PDIPR (*Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et de Randonnées*) par un balisage avec panneaux et rando-fiches mettant en valeur nos paysages. Concernant cette opération la communauté de communes est maîtresse d'œuvre, la commune doit, par conséquent, s'intégrer dans un mouvement plus global et subir parfois les aléas liés à une coordination pas toujours facile à réaliser pour les organisateurs.

La mairie s'est engagée dans la numérisation du cadastre. Cette technologie moderne ne supprimera pas la consultation du cadastre sur plan en mairie mais permettra de reproduire le plan de chaque parcelle par système informatique. Cumulé avec l'usage d'internet, le plan d'une parcelle et ses caractéristiques pourront se transmettre d'ordinateur en ordinateur. Ce procédé, trouvant surtout sa raison d'être dans les opérations d'urbanisme, devrait être opérationnel courant 2009.

En ce début de mandat, les élus se penchent sur une opération globale prenant en compte l'aménagement de la cour de la mairie et les travaux nécessaires à l'amélioration des logements communaux (*dont isolation des murs, sols et plafonds*).

Enfin le conseil ne minimise pas les efforts budgétaires utiles à l'entretien de la voirie communale ; partie roulante des chemins et réfection de fossés. Le renforcement environnemental et sécuritaire de la traversée du bourg (D17) pourrait être envisageable dès la fin des travaux d'enfouissement du reste des réseaux électrique et téléphonique.

Concernant la vie scolaire, la dernière rentrée a vu l'inscription de 6 jeunes au collège, un tel effectif ne s'était pas produit depuis fort long temps dans notre commune (*page 3*).

Malheureusement notre vie associative, porteuse de l'ensemble de l'animation communale demeure encore très fragile, elle aurait besoin d'être revitalisée par l'apport de nouvelles « bonnes volontés » désireuses de s'investir tant au club St Genest qu'à Curtil Fêtes et Loisirs (*page 9*).

Au nom de la municipalité, je présente, à l'ensemble des habitants et aux amis de Curtil tous mes vœux de bonne année et de bonne santé pour 2009

Bernard DURUPT

SCOLARITÉ

Maternelle : 2

Enfants scolarisés

Lycée : 1



Primaire : 1

Rentrée sept. 2008

Collège : 6

Enseignement maternel et primaire public :

RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Buffières et Sivignon
auquel est rattaché Curtil, **03 85 59 61 78**

*Transport scolaire entre la commune et les écoles gratuit pour les familles,
assuré par la Communauté de Communes du Clunisois.*

Enseignement secondaire :

SIVOS (Syndicat à Intercommunal à Vocation Scolaire)

Représentants municipaux : Mme Christine Berry & Mr Willy Rivoira

Collège Prud'Hon à Cluny, **03 85 59 03 47**

L'installation du nouveau conseil Syndical a eu lieu le 13 mai 2008, Mr Bonnetain François remplace Mr Bachelet à la présidence.

Le collège est à la 9ème position sur les 53 du département, 540 élèves fréquentent cet établissement dont 6 élèves de Curtil.

A la rentrée 2008 la création d'une sixième classe de 6ème a vu le jour avec 25 élèves par classes.

5 classes de 5ème (25 élèves), 5 classes de 4ème (30 élèves), 5 classes de 3ème (25 élèves) dont 1 classe de Découverte Professionnelle avec 23 élèves maximum.

Le projet de création d'une classe Européenne du Patrimoine s'est réalisé: en échange avec un collège de Lincoln (Royaume Uni). Les élèves se sont rendus à Cluny et les cours d'Arts plastiques, sciences, sport, anglais, français, technologie, histoire, géographie ont eu lieu à l'Abbaye.

Les collégiens ont une très belle structure avec des outils informatiques performants et des salles de cours très lumineuses.

Transport quotidien assuré par le Conseil Général de Saône et Loire

La municipalité souhaite aux jeunes scolarisés (*Clara, Cassandra, Flavien, Laurie, Loredanna, Lino, Ugo, Charlotte, Laura et Florian*) une bonne réussite scolaire.

PERSONNES ÂGÉES

Associations intervenantes directement auprès des personnes âgées de la commune :

Association de Coordination Gérontologique du Clunisois

L'Association de Coordination Gérontologique du Clunisois a pour objectif la prise en charge globale et adaptée des personnes de plus de 60 ans. Elle permet de faciliter l'intervention des professionnels et des services à domicile. La coordinatrice évalue les besoins et propose une prise en charge de manière à favoriser soit le maintien à domicile, soit le placement en structure adaptée. L'intervention est gratuite.

secrétariat Mme F. Prost, intervenantes professionnelles : Mmes J. Valiau & P. Lagneau
Résidence Bénétin 71250 Cluny Tél. : 03.85.59.30.60 (Coord.geronto.cluny@wanadoo.fr)

Association d'Aide aux Personnes Agées du Clunisois

L'association offre aux personnes âgées ou momentanément à mobilité réduite un service à domicile auprès de la personne concernée ou une assistance ménagère ou familiale
Résidence Bénétin 71520 Cluny Relais assuré à Curtil par **Madame Agnès Thomas**

Autres associations pouvant intervenir selon les situations :

Accueil de jour « les Avelines »

Pour éviter l'épuisement des proches et faciliter le maintien à domicile des personnes âgées.
Hôpital de Cluny - Tél. : Infirmière Référente : 03 85 59 58 99 Cadre de Santé : 03 85 59 59 43



Association ALZHEIMER 71 & maladies apparentées

68 bis, rue de Lyon 71000 Mâcon Tél. : 03.85.38.34.70 (alzheimer.71@wanadoo.fr)
Mâcon : jeudi de 14 h.30 à 16 h.30 au siège de l'association
Cluny : deuxième samedi du mois de 10 h. à 12h.local de la croix Rouge - 6 Petite rue de la Levée

CCAS (centre communal d'action Sociale)

Instance obligatoire dans chaque commune française gérée par un conseil d'administration composé paritairement d'élus municipaux et de personnes désignées par le maire. Doté d'un budget propre, ses ressources, concernant Curtil, proviennent d'une subvention de la mairie et de dons.

En raison des prises en charges sociales assurées par les institutions nationales ou départementales et différents organismes mutualistes ou de retraite, les secours et interventions ponctuelles sont excessivement rares pour une commune comme Curtil.

Afin de préserver une certaine unité parmi les « anciens » de la commune, le CCAS offre un repas annuel aux personnes âgées de plus de 65 ans habitant la commune ou ayant eu une activité sur la commune jusqu'à 65 ans.

En 2008, samedi 31 mai le repas a réuni 22 personnes au restaurant « Le Curtil »



ADMINISTRATION MUNICIPALE

Organisation municipale suite aux élections du printemps 2008 :

Maire : Mr Bernard DURUPT (Le village)

1^{er} Adjoint : Mr Michel MAZILLE (Les Jandots)

2nd Adjoint : Mr Daniel DUTRION (Les Jandots)

Conseillers Municipaux :

Mme Lida BASS (Champ de la Croix)

Mme Isabelle BLONDET (Le Village)

Mme Marie Christine BERRY (Les Jandots)

Mme Violaine DUMONT (Le Village)

Mr Willy RIVOIRA (Les Jandots)

(Mr Jean – Marc GRALA : démissionnaire)

Commissions communales :

Commission voirie assainissement : Mme Christine Berry Mme Violaine Dumont Mr Daniel Dutrion, Mr Michel Mazille, Mr Willy Rivoira	Commission bâtiments: Mme Lida Baas, Mme Isabelle Blondet Mr Daniel Dutrion Mr Michel Mazille Mr Willy Rivoira	Commission fleurissement & festivités : Mme Isabelle Blondet Mme Violaine Dumont Mr Bernard Durupt Mr Daniel Dutrion, Mr Willy Rivoira
---	--	--

Délégations syndicales et intercommunales :

Communauté de communes du clunisois :

Titulaire : Mr Bernard Durupt

Suppléant : Mr Michel Mazille

SIRTOM (tri des déchets et ordures ménagères) & **SMEVOM** (valorisation des ordures ménagères):

Titulaires : Mr Daniel Dutrion Suppléant : Mr Bernard Durupt

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Guye (distribution d'eau potable):

Titulaires : Mr Daniel Dutrion, Mme Violaine Dumont
Suppléant : Mr Michel Mazille

SYSDEL (Syndicat d'Electrification) :

Titulaires : Mr Michel Mazille, Mr Daniel Dutrion
Suppléant : Mme Lida Baas

SIVU – SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Titulaires : Mr Michel Mazille & Mr Bernard Durupt Suppléant Mr Daniel Dutrion

Association aide aux personnes âgées :

Correspondants de la commune : Mme Lida Bass

SIVOS (gestion du collège) :

Titulaire : Mr Willy Rivoira
Suppléant : Mme Christine Berry

ACTE (agence de développement du clunisois) :

Titulaires : Mr Bernard Durupt, Mr Willy Rivoira
Suppléant : Mr Michel Mazille

Contrat Local de Sécurité :

Mr Michel Mazille

RPI (écoles primaires) :

Mr Willy Rivoira & Mr Bernard Durupt

CCAS (Centre Communal d'Action social) **Président** : Mr Bernard Durupt

Membres élus municipaux : Mme Violaine Dumont Mr Willy Rivoira Mme Isabelle Blondet Mr Michel Mazille	Membres non élus : Mme Magali Bona Mme Huguette Bouchot Mme Christelle Prost Mme Jeannette Robin
--	---

Participation active au sein de la communauté de commune du clunisois :

Bernard Durupt :

- Membre de la commission sociale
- Membre de la commission économique
- Représentant de la communauté de commune au CA du CLIC (*Centre Local d'information de liaison et de coordination*) Gérontologique du Clunisois
- Représentant de la communauté de commune au CA du PLIE (*Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi*) du Clunisois-Mâconnais-Tournugeois

Michel Mazille :

- Membre de la commission agriculture et environnement
- Membre de la commission tourisme



INVESTISSEMENTS 2008

Voierie réfection et goudronnage :

En Cogniaux, aux Murots, au Moulin, chemin du cimetière et accès mairie

Coût total H.T. : 24 420 €

Participation *Conseil Général de Saône et Loire* : 14 613 €

(Programme départemental de soutien aux projets communaux cumul 2007 et 2008)

Enfouissement des lignes électriques au « Village » :

dont installation des lampadaires et éclairage du lavoir

Coût total H.T. : 15 546 €

Participation du *SYSDEL* : 9 509 €

Enfouissement des lignes téléphoniques au « Village » :

Coût total H.T. : devisé 21 000 € (en attente de facture à la charge de la commune)



Illumination de l'église :

Coût total H.T. : 9 251 € (à la charge de la commune)

Extension du réseau d'assainissement collectif « au Murot » :

Pour constructions nouvelles

Coût total H.T. : 8 676 € (Financement partiel par taxe de raccordement)

FISCALITÉ APPLIQUÉE SUR LA COMMUNE

Taux des impositions fiscales	Taux d'imposition (%)			
	Curtil	Moyenne		
		Départementale	Régionale	Nationale
Taxe foncière bâti	6,70	12,44	11,87	14,04
Taxe foncière non bâti	35,67	35,78	31,27	36,03
Taxe d'habitation	6,01	8,78	7,84	9,34
Taxe professionnelle	10,08	9,84	8,80	10,35

Produits des impositions fiscales	Montants en € par habitant			
	Curtil	Moyenne		
		Départementale	Régionale	Nationale
Taxe foncière bâti	50	78	71	89
Taxe foncière non bâti	43	90	70	60
Taxe d'habitation	73	84	72	77
Taxe professionnelle	3	58	53	97

Ratios budgétaires	Montants en € par habitant		
	Curtil	Département	Région
FONCTIONNEMENT			
Produit de fonctionnement			
impôts locaux	109	229	213
Autres impôts et taxes	55	63	68
Dotation globale de fonctionnement	192	183	197
Attributions de péréquation et de compensation	110	69	42
Charges de fonctionnement			
Charges de personnel	60	167	146
Achats externes	166	179	183
Charges financières	0	15	15
Subventions versées	16	15	13
INVESTISSEMENT			
Ressources d'investissement			
Subventions reçues	355	143	133
FCTVA	94	39	34
Dépenses d'investissement			
Equipement	22	411	416
DETTE			
Encours de la dette au 31/12/2007	6	404	400

Source : Services fiscaux 2008

BUDGET DE FONCTIONNEMENTLe fonctionnement de l'activité communale de Curtil a nécessité en 2007 un budget de : **29 332 €**

Quelques valeurs significatives pour 2008 :

- Consommation électrique : 1 600 €
- Achat de fournitures : 700 €
- Prestations extérieures pour l'entretien voirie et espaces publics : 5 110
- Frais de personnel (secrétariat) : 5 142 €



VIE ASSOCIATIVE

Club Saint Genest

L'année 2008 a été marquée par la disparition de notre amie Odile Chanel, pour laquelle nous avons beaucoup d'estime et d'admiration pour sa joie de vivre et son optimisme.



Nos principales sorties ont été :

- 19 avril au restaurant « Le Curtil »
- 3 juillet repas grenouille à Saint Leger sous la Bussières
- 6 décembre au restaurant « Les Marronniers » à Cluny

Nos réunions ont lieu le deuxième mercredi du mois en salle communale.

Je souhaite à tous une très bonne année 2009.

Colette Mieszack, *présidente*

Société de chasse

Pour la saison de chasse 2008 l'autorisation de prélèvement des chevreuils a été réduite de 12 à 7, pour les sangliers se sont 5 animaux situés entre 0 et 50 kg ou supérieur à 100 kg qui peuvent figurer au tableau de nos chasseurs.



Il est à noter que les renards deviennent plus prolifiques. 4 fouines et 1 martre ont eu la mauvaise idée de croiser sur leur chemin un de nos fervents disciples de diane chasseresse

En plus de la réduction des nuisibles, les chasseurs assurent le maintien de l'ordre parmi les ragondins occupants illégaux de la digue de la lagune communale d'assainissement collectif.



Notre village, avec ses beaux points de vue, ses vertes prairies, ses petits chemins cachés s'anime grâce à la collaboration de ses habitants.

En 2008 le comité des fêtes a réalisé la 6^{ème} édition de la randonnée des fours à pain, la fête de l'été et la crèche de Noël.

Nous percevons encore les suites du déménagement de la famille Olislaeger, ce qui me permet de dire que les participants aux animations donnent tout leur possible pour le succès du comité des fêtes.

Concernant la randonnée pédestre, comme chaque 1^{er} mai, rien n'arrête le flot des marcheurs qui viennent pour les paysages traversés, la convivialité dispensée par les organisateurs et le pain, cuit, cette année, par le petit fils de madame Mieszack, boulanger à Dompierre les Ormes.

La fête de l'été a encore été chaleureuse et agréable, bien au-delà des 30 degrés à l'ombre. Jeux traditionnels, ambiance musicale, buvette et la célèbre entrecôte charolaise, ambassadrice du terroir, servie en soirée sur la place publique ont contribué à la bonne humeur festive réunissant habitants et amis de Curtil de tout âge au cœur de la période estivale.

La crèche de Noël 2008, grand nid, inspiré du stade des olympiades de Pékin a amené au lavoir communal une foule d'admirateurs émerveillés. Le travail de Daniel Dutrion, qui a réalisé le nid, a permis aux parents et au nouveau-né de passer Noël en compagnie de nombreux oiseaux et protégés du froid.

En espérant que 2009 apportera toujours autant d'agrément aux habitants de Curtil, le comité souhaite à tous une bonne et heureuse année.

Lida Baas, *présidente*

ILS SONT NOS INVITÉS



Oeuvres produites à Curtil (stages)

PEINTURE

Été 2008 des stages de peinture ont été organisés
- chez Mme Schlutz *Champ de la Croix* et animé par Mme Denise Kehl
(www.denise-kehl.fr)
- chez Mme Lida Bass *Champ de la Croix*

François Ruys (*d'origine néerlandaise et demeurant à Mazille*)
a exposé pour la 1ère fois en France ses aquarelles et acryliques
au café « Le Curtil »

INFORMATIQUE & INTERNET

La communauté de communes du clunisois met à disposition **en salle communale de Curtil** la permanence d'un animateur qualifié pour organiser auprès des habitants de tout âge des communes de Bergesserin, Buffières, Curtil et Sivignon des séances d'initiation à l'informatique et à internet,
de 9 h. à 12 h., 2 samedis par mois (10 et 17 janvier, 14 et 21 février 2009 déjà prévus). D'autres samedis sont à prévoir si affinité....
(Matériel fourni sur place par les organisateurs)



INTER-COMMUNALITÉ



Relais Info du Clunisois

(infos sur les loisirs, les aides financières, la santé, les métiers, l'emploi.), basé dans les locaux de l'Espace-Cyber,
place de l'Abbatiale à Cluny ; tél. 03.85.59.25.36,
se tient à disposition des jeunes
<http://clubjeunesclunisois.over-blog.fr/>

Déchetterie



de Cluny

horaires d'ouverture		
	Hiver (octobre à mars)	Été (avril à septembre)
Lundi : Matin Après-midi	10 h. à 12 h. 14 h. à 17 h.	10 h. à 12 h. 14 h. à 18 h.
Mercredi : Matin Après-midi	9 h. à 12 h. 14 h. à 17 h.	8 h. à 12 h. 14 h. à 18 h.
Vendredi : Après-midi	14 h. à 17 h.	14 h. à 18 h.
Samedi : Matin Après-midi	9 h. à 12 h. 14 h. à 17 h.	8 h. à 12 h. 14 h. à 18 h.

ETAT CIVIL 2008



Nathan Buriller - Les Essarts : 2 octobre 2008,
fils de Bruno Buriller et de Marie Basset

Zacharie Johann Yanis Gérard Laroche - Le Champ : 17 juillet 2008,
fils de Timothée Laroche et de Gwenaëlle Perousset
(arrière petit-fils de Mr et Mme Perousset)

- Monsieur **Henri Sirven** - Le Murot : 8 novembre 2008
non inhumé à Curtil

- Monsieur **Raymond Grand** (né à Curtil) - non résident : 24 août 2008
non inhumé à Curtil



- Madame **Marcelle Bonin** née Lapalus - non résidente : 8 mai 2008
inhumée à Curtil

- Madame **Nadine Faury** née Sédilot - Les Jandots : 11 avril 2008
non inhumée à Curtil

- Madame **Odile Chanel** née Thilleul - Le village : 16 février 2008
inhumée à Curtil

INFORMATIONS MUNICIPALES

Secrétariat de Mairie :

Mercredi de 9 h. à 12h. & Vendredi de 14 h. à 17 h.

Tél./Fax : 03 85 50 26 66 -

commune.curtil@wanadoo.fr

Secrétaire : Madame Véronique Kanelakis

Informations sur la commune par internet : <http://curtilsousbuff.canalblog.com>



7 juin 2008 : Elections européennes



Pour une bonne conservation des chemins communaux, il est rappelé que
le **débardage forestier est réglementé** sur l'ensemble du territoire
communal **par un arrêté municipal.**

Avant toute opération de forestage il est nécessaire de se renseigner en
mairie (le propriétaire est tenu d'informer les exploitants et
professionnels des dispositions communales applicables à ses parcelles)

Perception : Depuis le 1^{er} novembre 2008 Curtil dépend de la perception de Cluny